

dans les rangs des adversaires du régime Waldeck-Rousseau. Les royalistes ont énergiquement protesté contre ses imputations. Un de leurs organes, la *Correspondance Nationale*, a publié ce qui suit :

“ Que M. Déroulède se soit laissé leurrer par un personnage qu'il ne nomme pas et qui en tout cas n'avait aucun mandat de qui que ce soit de lui transmettre une communication quelconque, cela importe peu.

“ Ce qu'il importe de dire, c'est que si les royalistes ont joué un rôle dans les événements du 23 février, ce rôle n'est pas celui que leur prête M. Déroulède et qu'en cette circonstance, comme en toute autre, Monseigneur le duc d'Orléans, leur chef, a fait tout son devoir.

“ Les récriminations et les menaces rétrospectives de M. Déroulède n'y changeront rien; les événements auxquels il fait allusion sont encore trop présents à l'esprit de tous pour qu'il soit possible de se méprendre sur les raisons véritables qui ont amené l'échec de son entreprise et l'arrestation qu'il a, lui-même, sollicité. Il est toutefois pénible de constater qu'après avoir consenti à son propre programme des modifications importantes, M. Déroulède, plus que jamais imbu de cette conviction qu'il est “ l'homme nécessaire ”, croit devoir inaugurer aujourd'hui, par ses attaques contre les royalistes et ses exigences à l'égard des nationalistes, une politique mesquine qui cadre mal avec son caractère et avec les nécessités de l'opposition.

“ L'exil ne grandit pas M. Déroulède.”

Enfin, M. André Buffet, le chef royaliste impliqué, en même temps que Déroulède, dans le procès devant la Haute-Cour, et exilé comme lui, a opposé ce démenti catégorique à ses allégations :

“ Déroulède a affirmé dans son discours de Saint-Sébastien que, dans la nuit du 23 février, les royalistes lui avaient envoyé un émissaire.

“ A cette affirmation j'oppose le démenti le plus formel. Si quelqu'un que M. Déroulède avait des raisons de croire, dit-il, tout à fait des siens s'est réellement présenté devant lui dans ces conditions, il était bien le sien, mais, pour nous, un traître.

“ Il était de plus un menteur — à supposer qu'il fût instruit — en affirmant que le duc d'Orléans ne rentrerait pas dans les conditions que j'ai dites devant la Haute-Cour.